



CUBA

1. Informations financières

- **Devise:** Peso cubain convertible (CUC) non négociable auprès de BNP Paribas Fortis.
Depuis le 8/11/2004 il n'est plus admis de payer avec des dollars US. Des commissions supplémentaires sont demandées pour tout change de dollars américains. Toutes les transactions se font en cash en principe avec le Peso cubain convertible.
L'échange de monnaie dans les rues est déconseillé parce que vous risquez de recevoir des Pesos régulières qui sont inutilisables pour les touristes. Il est conseillé aux touristes européens d'emporter des euros. Il est possible de faire du change dans des bureaux de change, filiales bancaires et certains lieux ayant une autorisation (hôtels, aéroport).
Vous ne pouvez pas exporter le Peso Cubain convertible.
- **Importation autorisée:** - devise locale : importation de CUC interdite
- devises étrangères : illimitée si elle est déclarée à l'arrivée.
- **Autres devises les plus acceptées:** EUR.
- **Possibilités de retrait de monnaie locale** (voir tableau) :

En règle générale les cartes de crédit Visa/Master Card ne sont pas acceptées vu l'embargo contre les États-Unis. Des exceptions à cette règle sont possibles. En tout cas, prévoyez suffisamment de cash pour vos dépenses.

Moyen	Nombre d'ATM's (1)	Nombre d'agences	Montant max. standard par retrait (2)	Frais d'opération (3)
Visa	N.D. (4)	N.D. (4)	620 EUR par opération 620 EUR en 4 jours (8 retraits max.)	Montant fixe : 4,00 EUR Cours de change : basé sur le cours indicatif de la Banque centrale européenne et augmenté d'une marge de change de 1,60%
MasterCard	N.D. (4)	N.D. (4)	620 EUR par opération 620 EUR en 4 jours 1000 EUR en 7 jours (retraits cumulés en Belgique et à l'étranger, dans les agences et aux ATM)	Montant fixe : 4,00 EUR Cours de change : basé sur le cours indicatif de la Banque centrale européenne et augmenté d'une marge de change de 1,60%

(1) ATM : Distributeur automatique de billets (Automated Teller Machines)

(2) Attention : certaines banques appliquent des limites - propres - inférieures.

(3) TVA 21% incluse quand d'application. Sauf mention contraire, les frais ne sont pas prélevés localement mais lors du décompte en Belgique.

(4) N.D.: non disponible.

- Possibilités de paiement (magasins, hôtels, restaurants)

En règle général les cartes de crédit Visa/Master Card ne sont pas acceptées vue l'embargo contre les Etats Unies. Des exceptions sur cette règle sont possibles. En tout cas, prévoyez suffisamment de cash pour vos dépenses.

Moyen	Nombre de commerçants accepteurs	Montant standard maximum	Frais d'opération (1)
Visa	N.D. (3)	Solde restant sur la limite mensuelle de dépenses (2)	Marge de change de 1,60%
MasterCard	N.D. (3)	Solde restant sur la limite mensuelle de dépenses (2)	Marge de change de 1,60%

(1) TVA 21% incluse quand d'application. Sauf mention contraire, les frais ne sont pas prélevés localement mais lors du décompte en Belgique.

(2) Pour des montants exceptionnels, un contrôle de sécurité peut être effectué.

(3) N.D.: non disponible.

2. Contacts utiles

- **Régler vos affaires bancaires de l'étranger**
- Tél.: +32 2 762 20 00 Fax +32 2 433 40 35 (du lundi au vendredi de 7 à 22 h et le samedi de 9 h à 17 h.)
- PC banking : <http://www.bnpparibasfortis.be> (24h sur 24 et 7j sur 7)
- **Card Stop (cartes perdues ou volées):**
Tél.: +32 70 344 344
- **Recherche d'un distributeur automatique**
ATM MasterCard et Maestro :
<http://www.mastercard.com/be/personal/fr/cardholderservices/atmlocations/index.html>
ATM Visa : <http://visa.via.infonow.net/locator/global/>

3. Sites utiles

- **Conseils de voyage de BNP Paribas Fortis:** <http://www.bnpparibasFortis.be/voyager>
- **Conseils de voyage des autorités Fédérales par pays**
http://diplomatie.belgium.be/fr/Services/voyager_a_letranger/conseils_par_destination